

REGLEMENT COUPE NATIONALE U13

1^{ère} phase départementale

Engagements et réglementations :

Le nombre d'équipes est limité à une par club.

Le règlement du football à 8 est intégralement appliqué.

Chaque équipe pourra disposer de 12 joueurs pour l'ensemble des rencontres. La participation de tous les joueurs est souhaitable.

Une équipe ne peut compter plus de trois U11 ou U11F régulièrement surclassés.

Les U14F sont autorisées à jouer.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, l'épreuve des coups de pied au but est immédiatement exécutée à l'issue de la rencontre pour désigner le vainqueur du match.

Pour L'épreuve des tirs au but 3 tireurs de chaque équipe sont désignés et en cas d'égalité à la fin des trois tirs au but c'est au premier tir loupé

4 mutés dont 1 hors période peuvent jouer.

1. Déroulement des matches :

A l'intérieur d'une poule de 3 :

1^{er} match : A contre B à 14h

2^{ème} match : perdant du 1^{er} match contre C à 14h35

3^{ème} match : vainqueur du 1^{er} match contre C à 15h10

A l'intérieur d'une poule de 2 : Un match de 2 x 30 mn.

2. Durée des matches :

Poule de 3 équipes : 1 x 30 mn

Poule de 2 équipes : 2 x 30 mn

3. Classement :

Pour faciliter les classements, l'attribution des points se fera de la façon suivante :

Match gagné : 4 pts

Match gagné aux tirs au but : 2 pts

Match perdu aux tirs au but : 1 pt

Match perdu : 0

Le forfait d'une équipe qui a débuté la compétition entraîne l'annulation des matches déjà joués et restant à jouer.

Intervient donc pour départager les clubs ex-æquo au classement général :

Pour deux équipes le résultat entre celle-ci.

Pour trois équipes ou plus le nombre de points obtenus lors des rencontres entre les clubs ex-æquo et en cas d'égalité la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors de ces matches qui les ont opposés.

REGLEMENT COUPE NATIONALE U13

1^{ère} phase départementale

En cas de nouvelle égalité intervient la meilleur différence entre les buts marqué et ceux concédés sur l'ensemble de la poule, et si besoin est, l'avantage est donné au club ayant marqué le plus de but.

5. Arbitrage :

Les rencontres seront dirigées par les dirigeants

6. Déroulement de l'épreuve des coups de pied au but :

- a) Les deux équipes botteront chacune trois coups de pieds en observant les dispositions des paragraphes c) et d)
- b) Les coups de pieds seront bottés alternativement
- c) Si, avant que les deux équipes n'aient botté trois coups de pieds, l'une en marque un nombre plus élevé que l'autre ne pourrait obtenir, même en bottant ses trois coups, le tir des coups de pied sera interrompu.
- d) Si, après que les deux équipes aient botté trois coups de pieds, toutes deux ont obtenu le même nombre de buts. Les deux équipes continuent à botter chacun leur tour, jusqu'à ce qu'une des deux équipes obtient un but de plus que l'autre pour le même nombre de coup de pied botté.

7. Respecter l'esprit du foot à 8 :

Inciter les enfants à se saluer avant et après la rencontre, au centre du terrain.

Refuser toute forme de tricherie en montrant une impartialité exemplaire. Mieux connaître et bien transmettre les règles du jeu.

Les feuilles de match sont à renvoyer impérativement dès le lundi qui suit le tour.

Les dirigeants sont invités à respecter les horaires prévus pour permettre un bon déroulement des compétitions U15 (les arbitres de ces rencontres désirant souvent commencer à l'heure officielle)

La section foot d'animation